



ALEX ORBITO

SOINS HOLISTIQUES SPIRITUELS

Vendredi 25, Samedi 26, Dimanche 27 et Lundi 28 **JUIN 2010**
9h00 - 12h30 / 15h30 - 18h00

GENEVE - Suisse

P R E A M B U L E

Dans le concept des **soins spirituels holistiques traditionnels philippins**, qui s'inspirent de la riche tradition plusieurs fois millénaire des médecines chinoise et indoue, la notion de traitement médical intègre les trois trésors de la vie humaine, *l'essence, l'énergie et l'esprit*, dans un processus complexe où le *thérapeute* est le *médiateur* entre le corps souffrant et les forces de la nature universelle. Ceci suppose une convergence d'efforts et convictions partagés par le thérapeute et le malade, dans le but d'élever le niveau d'équilibre mental et spirituel conduisant à augmenter les défenses biologiques du corps contre la maladie. Le résultat de l'action thérapeutique dépend donc de la balance entre l'intensité de processus maladif et l'intensité des réactions biologiques de défense. Il ne s'agit donc pas d'une action purement extérieure, comme l'action d'un antibiotique, mais d'une action convergente.

La première démarche à faire est humble et naïve : il s'agit d'abandonner nos a priori rationnels pour entrer dans le domaine de la perception de notre corps énergétique subtil, afin d'être perméable à la méthode de soin spirituel philippine. Cette démarche n'est pas simple pour un Occidental, mais elle est indispensable, sous peine de contrecarrer les forces de soin spirituelles.

Ce préambule a pour but de vous informer avec transparence quant à cette **pratique complémentaire**, vous laissant le libre choix quant à votre approche de la Santé et des soins auxquels vous souhaitez avoir recours. Vous avez évidemment aussi la possibilité de vous adresser à tout autre professionnel de la santé (selon la Loi sur l'exercice des professions de la santé, les établissements médicaux et diverses entreprises du domaine médical – LPS).

Le Révérend Alex Orbito est inscrit dans le registre des pratiques complémentaires du canton de Genève depuis le 26 avril 2006. La décharge qui suit se réfère à cette déclaration.

D E C H A R G E

Je soussigné(-e) déclare avoir compris ce préambule et en reconnaître pleinement les points stipulés.

Les parties de mon corps qui requièrent l'attention sont :

Nom : _____ Prénom : _____

Lieu et date : _____ **Signature** : _____

Inscription(s) et renseignements : (merci de lire la documentation remise)

Par e-mail à : inscription@noblelife.ch

Par fax au : +41 22 776 98 75

Par courrier à : **Catherine Guyonvarc'h | 3, rue Robert-de-Traz | CH-1206 Genève**

Téléphone pour **demande spécifique uniquement** / pas pour les inscriptions : +41 79 917 60 83